



Mairie d'Éole-en-Beauce
2 rue de la mairie - VIABON
28150 ÉOLE-EN-BEAUCE
Tél. : 02.37.99.03.16
mairieeoleenbeauce@orange.fr
Mercredi 9h00 – 12h30
Samedi 10h – 12h sur rendez-vous

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 09 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Julien BIRRE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 04 janvier 2025.

Présents : Julien BIRRE, Stéphane CHANCOLLON, Marc HENRION, François ISAMBERT, Vincent FAUCHEUX, Bernadette MARTIN, François VASSORT, Catherine ARRONDEAU, Florence TICOT, Benoît LHOSTE, Valérie MARTIN, Gwenaëlle VINCHON, Corinne BOUCHET, Bruno WISSOCQ, Géraldine GRILLON, Benjamin LIROCHON, Cindy FERNANDES, Vanessa VOYET et Ludovic GUESNET.

Absent(s) excusés : Néant

A été nommé secrétaire de séance : Florence TICOT.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024
- Travaux
- Demande de subventions
 - DETR / DSIL
 - FDI
 - Energie 28
- Questions diverses

★★★★★

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance à l'unanimité et l'ordre du jour est abordé.

2. Travaux

2.1. Logement 3 bis rue de la grande barre – Villeau

Divers travaux sont à réaliser avant de louer le logement.

⇒ *Préconisations Territoire Energie 28* :

- Renforcement de l'isolation des combles ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Changement des radiateurs ;
- Vérification des bouches d'extraction par un artisan certifié RGE.

⇒ *Diagnostic de Performance Energétique (DPE)* : évalué à « D »

2.2. Enfouissement des réseaux aériens de Viabon – Tranche 1 (T1)

Dans la continuité des l'enfouissement des réseaux, il est proposé d'effectuer la T1 (rues de l'herbechère et de la conie à Viabon). Dans le cadre d'une convention avec Energie 28, le coût total des travaux est estimé à 286 000,00 € HT dont 106 000,00 € HT de reste à charge pour la commune. Il sera également demandé une subvention à hauteur de 30 000,00 € dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissements 2025 auprès du Conseil Départemental.

2.3. Réfection de voirie : Morais-Mellay-Éranville

2.4. Réfection du revêtement de voirie Saint-Léonard

2.5.Réfection du revêtement de voirie Marasson

2.6.Réfection du revêtement de voirie Toulifault

2.7.Evacuation des eaux pluviales à Baignolet

2.8.Evacuation des eaux pluviales mare de Viabon

2.9.Clôture entre Salle de Quartier et ancien presbytère de Viabon

2.10. Portail entre le parc et le terrain derrière la Salle de Quartier Viabon

2.11. Réaménagement du parking de l'église de Germignonville

3. Demandes de subventions

3.1. DETR/DSIL & ENERGIE 28

3.1.1.Rénovation du logement sis 3 bis rue de la grande barre à Villeau

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses pour l'isolation des combles + chauffage + menuiseries	35 914,36€ HT
Recettes : DETR	14 365,74€
ENERGIE 28	13 827,02€
Autofinancement ou emprunt	7 721,60 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.1.2. Gestion de l'évacuation des eaux pluviales mare de Viabon

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	6 321,00€ HT
Recettes : DETR	1 264,20€
FDI	1 896,30€
Autofinancement ou emprunt	3 160,50€

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.2.FDI

3.2.1. Enfouissement des réseaux aériens Viabon – T1

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses : reste à charge commune :	106 000,00€ HT
Recettes : FDI	30 000,00€
Autofinancement ou emprunt	76 000,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.2.2. Réfection du revêtement de voirie Morais-Mellay-Éranville

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :	67 339,00€ HT
Recettes : FDI	20 201,70€
Autofinancement ou emprunt	47 137,30€

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.2.3. Réagencement du parking de l'église de Germignonville

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :	24 515,55€ HT
Recettes : FDI	7 354,66€
Autofinancement ou emprunt	17 160,89€

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.2.4. Installation d'une clôture et d'un portail entre la Salle de Quartier et l'ancien presbytère Viabon

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :	23 318,60€ HT
Recettes : FDI	6 995,58€
Autofinancement ou emprunt	16 323,02€

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.2.5. Réfection du revêtement de voirie à Marasson

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :	43 209,00€ HT
Recettes : FDI	12 962,70€
Autofinancement ou emprunt	30 246,30€

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

3.2.6. Réfection du revêtement de voirie en différents points de la commune

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses :	63 105,00€ HT
Recettes : FDI	18 931,50€
Autofinancement ou emprunt	44 173,50€

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à faire les travaux et à demander les subventions.

4. Questions diverses

- *Trappage des chats pour stérilisation et identification* : En cours.
- *Demande d'affouage* : Le Conseil municipal peut accorder aux habitants de la commune le droit de se procurer du bois en forêt communale pour la satisfaction de leur consommation rurale et domestique, sans revente des bois acquis. On parle de délivrance de bois sous forme d'affouage, ou plus simplement d'affouage. Les bénéficiaires sont inscrits sur un rôle d'affouage, ils s'acquittent d'une taxe d'affouage. Les modalités d'exécution sont précisées dans un règlement d'affouage. La commune n'ayant pas de bois spécifique à cet effet, il n'y a pas de zone autorisée d'affouage.
- *Radars pédagogiques* :
- *Remerciements colis de Noël aux aînés* : communication des courriers de remerciements reçus.
- *Éolois 2025* : Distribution prévue semaine 04.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07.

Le maire, Julien BIRRE

